



## COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT

Maison départementale des sports  
907 rue du Professeur Blayac  
34000 – MONTPELLIER  
04.67.67.30.00  
[www.codep34.fr](http://www.codep34.fr)

# PROCES-VERBAL de la réunion du 04/03/ 2015

**Présents :** Jacques CLAMOUSE, Jean de RUDNICKI, Michel TURF, Christian ARNOLD, Gilles IBARS, Adolphe BERNAD, René BALDELLON, Guy ESTOPINA, Alain CLAMOUSE, Volontaires clubs

**Absents excusés:** Bernard BALMEFREZOL, Marylène CLAMOUSE

**Absent :**

**Invité :** Christian LOPEZ V.P de la Ligue L.R et Jacques GUELTON Commission juridique de la FFCT

### Ordre du jour

1. Constitution du Comité de Pilotage et attribution des responsabilités
2. Élaboration du Calendrier des points de contrôle.
3. Répartition des postes au CA et point compta (Suite rencontre entre M. Turf et J.Guelton)
4. Montant inscription des rando
5. Cas du Club de « SUD VELO NE JETEZ PLUS »
6. Cas du club de TEYRAN
7. Décision concernant l'Héraultaise
8. Questions diverses

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Chapitre 1 - **Constitution du Comité de Pilotage et attribution des responsabilités** (*Voir P.V Comité Pilotage*)

Chapitre 2 - **Élaboration du Calendrier des points de contrôles** (*Voir P.V Comité Pilotage*)

Chapitre 3 - **Point comptabilité**

Jacques CLAMOUSE suite aux élections de l'A.G du CODEP34 le 31/01/15 a souhaité doublé les postes du bureau. Seul le poste réservé de moniteur n'est toujours pas pourvu. Cette proposition est approuvée à l'unanimité et s'organise ainsi :

- |                             |  |
|-----------------------------|--|
| ✓ Vice-président du CODEP34 | Guy ESTOPINA (Ex-président durant 10ans) |
| ✓ Trésorier-adjoint         | Christian ARNOLD                         |
| ✓ Secrétaire-adjoint        | Alain CLAMOUSE                           |

Chaque fonction travaillera donc en binôme afin d'assurer la continuité dans le fonctionnement du CODEP34.

Nous les remercions pour leur dévouement et engagement au service du cyclotourisme dans l'Hérault et de la FFCT.

Concernant la trésorerie, Jacques GUELTON fait état du suivi et de la formation de Michel TURF sur un logiciel comptable dédié à l'activité cyclotouriste. Il conviendra de bien adapter le logiciel et de supprimer au fil des formations des formules et libellés inutiles afin de faciliter le travail du trésorier. Jacques Clamouse demande à Christian Arnold de profiter de la prochaine formation afin de pouvoir rapidement apporter son aide à Michel Turf.

#### **Chapitre 4 - Montant inscription des randos**

24 clubs sur 37 ont répondu donc 64,9% ce qui montre que ce sondage était utile et instructif. Ci-joint le tableau résultat des réponses qui montrent des tendances à la modération et à un tarif maîtrisé. Il est à noter que les demandes d'augmentation les plus importantes concernent les clubs VTT.

En général les clubs souhaitent être à l'équilibre en maîtrisant les coûts et en évitant un prix d'engagement trop élevé. Aujourd'hui il est de 3,00€ pour les licenciés, 5,00€ pour les non licenciés et gratuit pour les -18ans. Le CODEP34 prendra une décision lors de la prochaine réunion.

En ce qui concerne des options qui parfois, augmentent le prix d'engagement, une décision sera également prise à la prochaine réunion, sachant que la majorité souhaite s'orienter vers un choix libre du participant et non imposé lors de l'inscription. On se dirige donc vers une option qui devra être clairement signalée et non obligatoire

#### **Chapitre 5 - Cas du Club SUD VELO « ne jetez plus »**

Un rappel de certaines règles dont l'inscription des randonnées au calendrier selon l'art.30 du règlement du CODEP a été fait par le secrétaire au club concerné. Il s'est engagé à le respecter et en 2016, « La Camarguaise » sera au programme ce qui est un plus en matière de diversité de nos randonnées.

#### **Chapitre 6 - Cas du club de Teyran**

Suite à l'invitation du CODEP34, le président de ce club, M Alain Sablos était présent à notre réunion. Le Président, Jacques Clamouse lui a rappelé quelques règles pour la déclaration des randonnées et leur validation lors de l'Assemblée Générale. Le CODEP34 lui a rappelé aussi

quelques précautions de prudence pour l'utilisation du Logo FFCT lors de la conception de ses flyers ainsi que le respect de la charte FFCT. L'échange courtois a permis de libérer M Sablos après une ½ h de discussion et de le remercier vivement de sa présence en l'invitant à participer de manière plus marquée à la vie du CODEP34. Le secrétaire lui fera parvenir les règlements, charte, instruction assurance et logos officiels.

## Chapitre 7 – **Décision concernant l'Héraultaise**

Historique présenté par Jean Joël. (Week-end cycliste, grosse organisation), suivi par Guy Estopina. Conserver cette manifestation sur GIGNAC, associée à l'ex-organisation « La Pingeon » appelée aujourd'hui « L'Héraultaise » est une chose acquise pour 2016 sachant qu'elle est organisée le 1<sup>er</sup> week-end d'avril.

A ce jour, en raison du peu de temps pour l'organisation et de Pâques en Provence FFCT le même week-end, nombre de participants de clubs se rendent à cette concentration. De ce fait il n'est pas possible d'envisager en 2015 cette organisation.

Le CODEP34 pourrait s'appuyer sur l'organisation d'un club, déjà prévue au calendrier. Jean-Joël posera la question en priorité à Gignac (Rando le 27 Sept), puis Magalas (Rando le 7 Juin, fête du vélo), ainsi qu'à tous les clubs susceptibles d'adhérer à cette démarche.

## Chapitre 8 – **QUESTIONS DIVERSES**

Gilles IBARS (Commission jeunes) demande s'il serait possible d'offrir un bon d'achat de 15,00€ aux jeunes, à l'issue du critérium départemental. Le CODEP34 répond favorablement à cette demande.

**La prochaine réunion du comité aura lieu le mardi 17 mars à 16h00 à la maison départementale des sports à MONTPELLIER au siège du CODEP.**

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 15h30

**Le Président**

Jacques CLAMOUSE



**Le Secrétaire**

Jean Joël de RUDNICKI

